

**De:** Mairie Le Pin <secretariat@mairielepin.fr>  
**Envoyé:** mercredi 2 juillet 2025 11:50  
**À:** asso.even.com@mairielepin.fr  
**Objet:** Lettre d'information n°7 Le Pin : Votre Newsletter du mois de juillet !

Problèmes d'affichage ? [Affichez cette newsletter dans votre navigateur.](#)



## LETTRE D'INFORMATION N°7 - LE PIN Juillet - Août 2025

### Forum des associations



Retrouvez nous au forum des associations **dimanche 7 septembre de 10h à 18h** en salle polyvalente

La formule de l'année dernière ayant ravi le plus grand nombre, vous pourrez de nouveau venir tester de nombreuses activités et pourquoi pas vous inscrire pour la saison à venir !

Au programme, démonstrations, animations, et restauration sur place avec la Sauvegarde de l'église et la Frite étoilée !

Nous vous attendons nombreuses et nombreux !

### Plan canicule

En période de forte chaleur, les personnes âgées, isolées, en situation de handicap ou atteintes de maladies chroniques sont plus exposées aux risques liés à la canicule.

Afin d'assurer un suivi adapté et une intervention rapide en cas de besoin, la mairie tient à jour un registre nominatif des personnes vulnérables.

Vous êtes concerné(e) ? Vous connaissez une personne en situation de fragilité ?

Nous vous invitons à vous faire connaître dès à présent auprès de la mairie.

Modalité d'inscription :

Sur place à l'accueil de la mairie

Par téléphone : 01 60 26 22 09

Par mail : [secretariat@mairielepin.fr](mailto:secretariat@mairielepin.fr)

L'inscription est volontaire, confidentielle et permet de garantir une aide ciblée en cas d'alerte canicule.

En cas de forte chaleur, adoptons les bons réflexes et restons solidaires !



## Opération Tranquillité Vacances



**Partez serein, les forces de l'ordre veillent sur votre domicile !**

Vous partez en vacances ?

Pendant votre absence, la Police Nationale et la Police Municipale de Chelles peuvent surveiller gratuitement votre maison ou appartement. Des rondes régulières sont effectuées et vous êtes contactés en cas d'anomalie.

Service 100% gratuit

Inscription au moins 2 jours avant votre départ

Inscription en ligne pour la PN : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241>

Formulaire à renseigner en mairie de Le Pin pour la PM

Avant votre départ, protégez les accès. Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, installez des équipements adaptés et agréés, ne laissez pas d'outils ou d'échelle dans votre jardin, n'inscrivez pas votre nom et adresse du domicile sur votre trousseau de clés et ne déposez pas de clés sous le paillason ou dans la boîte aux lettres. Ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation, mettez vos bijoux et objets de valeur en lieu sûr et pensez à les répertorier et les prendre en photo.

Parce que la sécurité est une priorité, la mairie de Le Pin mandate également une société de surveillance pour organiser des patrouilles supplémentaires sur la commune.

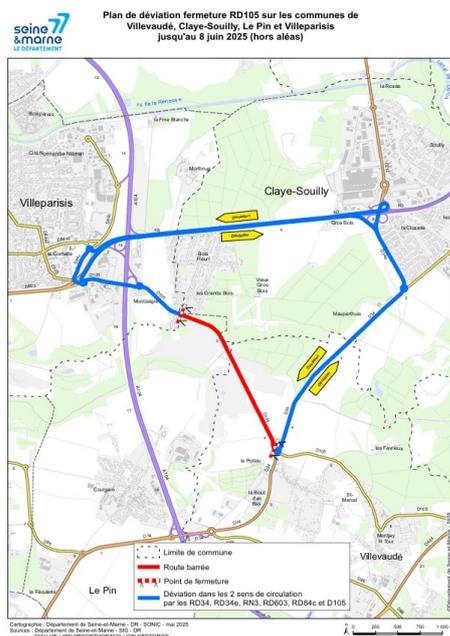
## Travaux d'entretien RTE

Nous vous informons que des travaux de mise en peinture des pylônes de lignes électriques à haute tension auront lieu à Le Pin sur le réseau RTE :

- Du **13 mai au 29 août** par les entreprises "Synergie Peinture" et "Exopeint"



## Réouverture de la RD105



Bonne nouvelle !

Les travaux de remise en état de la RD105 sont désormais terminés. La route est ouverte à la circulation depuis peu !

Ces travaux ont été réalisés par la SMAEP, en collaboration avec le Département de Seine-et-Marne, à la suite d'un affaissement de chaussée.

La déviation mise en place depuis le 9 mai est désormais levée.

Merci à toutes et tous pour votre patience, votre compréhension et votre vigilance durant cette période.

Bonne route à tous !

## Entrée gratuite sur l'île de loisirs de Jablines / Annet

Depuis mai 2024, la Communauté de communes Plaines et Monts de France offre l'entrée à la base de loisirs Jablines/Annet à tous les habitants du territoire (pendant la période payante, c'est à dire de mai à septembre). Pour obtenir ce pass, vous devez fournir les éléments suivants :

- Nom et prénom
- Date de naissance

Fournir une photo d'identité, formats jpeg, jpg, png (1 Mo maximum)

- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois, formats pdf, jpeg, jpg, png (10 Mo maximum)

- Toute personne âgée de 22 ans et plus doit fournir un justificatif de domicile à son nom
- Pour un enfant, une copie du livret de famille est demandée

Assurez-vous du respect des formats et poids des pièces demandées.

Envoyez votre demande (**en un seul et même envoi pour chaque personne composant votre foyer**) par email à : [carteprivilege@jablines-annet.fr](mailto:carteprivilege@jablines-annet.fr)

Les enfants de moins de 3 ans bénéficient de la gratuité, mais une pièce d'identité peut être demandée à l'entrée.

Si votre demande est validée, vous recevrez par e-mail vos pass d'accès sous format "QRCode" dans un délai de 7 jours ouvrés.

Plus d'informations au 01 60 54 68 40.

Bel été à tous !



## Destruction de nid de frelons asiatiques avec la CCPMF



Particuliers, collectivités ou entreprises, si un nid de frelon asiatique est constaté, il suffit de remplir le [formulaire de demande d'intervention](#) (avec une photographie du nid).

Les interventions de l'association DEFAS sur le territoire, prises en charge par la CCPMF, se feront uniquement après avoir répondu au questionnaire et après avoir envoyé la photographie du nid découvert.

La prudence est de mise !

## Les temps forts de l'été avec la Mission Locale

Tout au long de l'été, la Mission Locale reste mobilisée pour accompagner les jeunes avec de nombreuses actions et événements à ne pas manquer.

Voici les temps forts :

### - Semaine de l'informatique - 7 au 10 Juillet

Des rencontres avec des partenaires pour découvrir les métiers du numérique, un secteur dynamique et porteur d'emploi.

### - Les Ateliers du CEJ : Cap sur un été riche en découvertes !

Première escale : le musée du Louvre

Puis, immersion dans le monde des médias avec l'atelier Jeunes Reporters pour devenir journaliste le temps de quelques jours.

Ensuite, respirer et prendre le temps lors d'une randonnée nature à travers le Val Maubuée.

Enfin, s'envoler vers le Japon avec l'atelier Haïku, un voyage poétique autour de l'instant présent... avec un concours à la clé !

Et profiter du Pass Culture pour enrichir encore davantage son été.

- **Fête du Truck** : Aller à la rencontre des Trucks, avec celui du Département de la Seine-et-Marne pour découvrir des métiers, et celui de l'ADIE pour des échanges sur l'entrepreneuriat et bien sûr le MUM !

Sans oublier les **Jobdatings** de l'été avec des opportunités concrètes.



Ainsi que des réunions d'information pour entreprendre, avec le **Groupement de Créateurs**.

Découvrir **CitésLab**, un nouveau dispositif pour faire émerger les projets des habitants des quartiers prioritaires.

Et enfin un retour sur image de l'Atelier **Rêve Parade** et des **Chantiers jeunes** avec leurs 4 jours d'engagement local rémunérés (300 €) à Roissy-en-Brie et Chelles.

## Calendrier de collecte 2025

**LE PIN**  
**CALENDRIER 2025 COLLECTE DES DÉCHETS**

**85** bornes à biodéchets installées sur le territoire

**376** tonnes de biodéchets collectées en 2024

**DÉCHETS ACCEPTÉS** : légumes et fruits / pain / céréales / produits laitiers / restes de repas / restes de viande / petits os / restes de poissons / crustacés / coquillages / fibres et tronc de café / sachets de thé / déchets en papier / rognons, noix, coquilles d'œufs écrasées / fleurs et plantes fanées sans terre ni pot.

Plaines & Monts de France  
Une question ? Besoin de plus d'informations ? Sur votre portail usager ou sur [environnement@cc-pmf.fr](mailto:environnement@cc-pmf.fr)

**COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES**  
MARDI MATIN SEMAINE IMPAIRE (poubelle grise)

Jan	fev	Mar	Avr	Mai	Jun	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
14	11	11	8	6	3	1	12	9	7	4	2
28	25	25	22	20	17	15	26	23	21	18	16
						29					30

**COLLECTE SÉLECTIVE**

Le bac de tri sélectif est collecté toutes les semaines  
**LE JEUDI MATIN**

**BORNES À BIODÉCHETS**

Les bacs sont collectés, lavés et remplacés toutes les semaines. Vous avez accès à l'ensemble des bornes du territoire de la CCPMF.

**BORNES À VÊTEMENTS**

Tous les textiles sont à jeter dans l'une des bornes disposées dans votre commune ou sur le territoire de la CCPMF.

**COLLECTE DES DÉCHETS VERTS**

Du 12/03 au 10/12, le bac des déchets verts est collecté toutes les semaines.  
**LE MERCREDI APRÈS-MIDI**

EN JUILLET-AOÛT TOUTES LES DEUX SEMAINES  
02/07 - 16/07 - 30/07  
13/08 - 27/08

**BORNES À VERRE**

Tous les verres\* sont à jeter dans l'une des bornes disposées dans votre commune.  
\*sauf la vaisselle cassée, les flacons de parfum, les ampoules...

**ENCOMBRANTS**

Sur rendez-vous. Inscription obligatoire sur votre portail usager.

Direction de la communication de la CCPMF / Imprimerie Groupe Michel Catalano / Ne pas jeter sur la voie publique / Déc. 2024

## Code la route



Passer le code de la route à Le Pin, c'est possible !

L'équipe France Services de la Communauté de Communes Plaines et Monts de France (CCPMF) est désormais équipée du matériel et a reçu les agréments pour faire passer le code de la route dans leurs locaux au 6 rue du Général de Gaulle à Dammartin-en-Goële **et maintenant à Le Pin en mairie.**

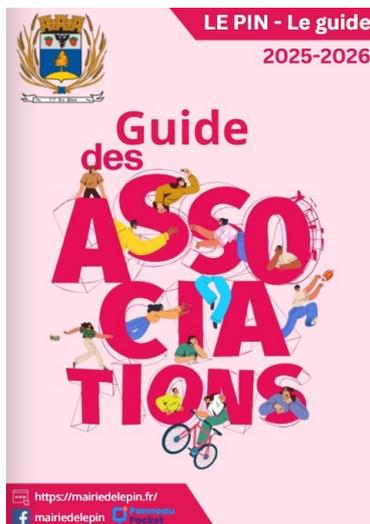
Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site [www.objectifcode.sgs.com](http://www.objectifcode.sgs.com)

Plus de renseignements au 01 60 54 68 40

Les agents communaux s'associent à vos élus pour vous souhaiter un bel été  
et rendez-vous en septembre !  
Restez vigilant en période de canicule !



**LE PIN - Le guide 2025-2026**



Cliquez sur le visuel ci-dessous pour feuilleter le guide des associations de chez vous

## LE PIN - Le mag n°7 Juin 2025



Cliquez sur le visuel ci-dessous pour feuilleter le magazine de chez vous



[Se désabonner](#) - [Modifier votre souscription](#)

